

# Concrétisez vos projets de rénovation ou de transformation

## La solution fiable pour vos travaux

Vous prévoyez de rénover ou d'agrandir votre logement? L'hypothèque rénovation vous offre une solution de financement attrayante tout en récompensant votre fidélité. Si vous souhaitez entreprendre de nouveaux travaux après 5 ans, l'hypothèque rénovation sera à nouveau disponible. Vous pouvez réaliser des économies d'impôts grâce à l'amortissement indirect sur le compte de prévoyance épargne 3. En échelonnant vos travaux sur plusieurs années, vous réduisez encore le montant de votre charge fiscale.

### Prime de fidélité

- Si vous êtes déjà client à la BCF depuis au moins 5 ans, votre fidélité sera récompensée: vous bénéficierez d'une réduction d'intérêts de 0.5%
- Si vous êtes nouveau client ou client depuis moins de 5 ans, vous bénéficierez d'une réduction d'intérêts de 0.375%

### Vos avantages

- Financez votre bien immobilier en misant sur la stabilité
- Profitez d'un rabais de taux allant jusqu'à 0.5%
- Budgétez précisément vos charges financières avec un taux fixe de 5 ans
- Réalisez des économies d'impôts grâce à l'amortissement indirect sur le compte épargne 3

### Taux et conditions

Taux actuel	sur demande
Durée	5 ans
Boucllement	trimestriel
Montant minimal	CHF 50'000.-
Montant maximal	CHF 250'000.-
Rabais	de 0.375% à 0.50%
Amortissement	possibilité d'amortir de manière indirecte par des versements sur sur le compte épargne 3
Dénonciation	3 mois pour l'échéance contractuelle